

# Développer une activité d'accueil sur sa ferme : Réglementation du tourisme à la ferme

## Accueil, réglementation

### Objectifs de la formation

Connaitre la réglementation du tourisme à la ferme

### Déroulé

Tour de table rapide pour connaître vos besoins,

Présentation rapide du tourisme en France,

Les acteurs du tourisme en Occitanie

Les aides à l'investissement en agritourisme

Les labels

La réglementation des différentes formes d'accueil :

- hébergement : chambre d'hôtes, gîte, camping à la ferme, + insolite

- restauration : table, auberge, goûter à la ferme

- Visite de ferme / ferme pédagogique

Les règles administratives et commerciales

communiquer sur son projet

### Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 03/06/2020

### Tarifs

Adhérent Prise en charge OPCA:20€/hrs  
soit 140€

Non adhérent Prise en charge OPCA  
:20€/hrs soit 140€

Non agricole Prise en charge OPCA :  
20€/hrs soit 140€

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

Tarif libre si pas de fond de formation

### Plus de renseignements

Armand-Bernard Marguerite

occitanie.pm@accueil-paysan.com

Fédé. Accueil Paysan Occitanie

06 51 01 88 71

Armand-Marguerite

### Dates, lieux et intervenants

**03 juin 2020**

09:30 - 17:30 (7hrs)

Maison Paysanne de l'Aude - 1 avenue Salvador Armand-B Marguerite, salarié d'Accueil Paysan

Allende (en face de la piscine)

11300 Limoux

### Financeur(s)



### Financement de la formation et pièces à fournir

### Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))